

Liberté Égalité Fraternité





LE PASS SPORT C'EST QUOI?

Le pass Sport est une aide financière de 50€ pour s'inscrire dans un club (ou une salle de sport) et pour encourager à la pratique sportive.

Le dispositif commence du 1 □ Juin 2024 et se termine au 31 décembre 2024.

QUI EST CONCERNÉ?

Cette aide est destinée aux bénéficiaires suivants :



Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS);



Les jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH);



Les jeunes de **16 à 30 ans** bénéficiant de **l'allocation aux** adultes handicapés (AAH).



Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2024-2025.

PROFITE DU PASS SPORT POUR T'INSCRIRE DANS LE CLUB DE TON CHOIX ET RENDEZ-VOUS SUR PASS.SPORTS.GOUV.FR

OÙ L'UTILISER?

Le pass Sport peut être utilisé dans un des 84 000 clubs et salles de sport partenaires. Rendez-vous sur pass.sports.gouv.fr dans la rubrique «trouver un club partenaire» pour avoir accès à la carte des clubs!

COMMENT T'INSCRIRE?

Si tu es bénéficiaire du pass Sport, tu as reçu un email ou un sms contenant un code individuel à usage unique. Ce code est à présenter au moment de ton inscription dans le club de ton choix. Si tu n'as pas reçu le code, fais en la demande sur pass.sports.gouv.fr!